

Communiqué de presse

15 juillet 2025

88^e séance de la Commission Swiss GAAP RPC du 18 juin 2025

La première réunion de la Commission d'experts en 2025 a eu lieu à Berne et était consacrée aux projets techniques suivants.

Swiss GAAP RPC 16 « Engagements de prévoyance » : discussion des réponses à la consultation et du besoin d'adaptation qu'elles mettent en lumière

Au terme de la consultation relative au projet de recommandation révisée, menée du 6 janvier au 18 avril 2025, les retours reçus ont été évalués en détail. Au total, il s'agit de 23 prises de position, dont trois provenaient d'associations sectorielles, quatorze d'utilisateurs (onze entreprises cotées en Bourse, trois non cotées) et six d'autres organisations et de particuliers. Du point de vue quantitatif, toutes les questions posées dans le cadre de la consultation ont recueilli une large majorité d'avis favorables. L'évaluation qualitative s'est en particulier attachée aux réponses des associations sectorielles, car elles représentent un très grand nombre d'autres organisations. En s'appuyant sur cette évaluation, la Commission d'experts a décidé d'apporter trois adaptations ponctuelles au projet. L'adoption de la recommandation révisée aura lieu, comme prévu, lors de la séance de la Commission d'experts de décembre 2025, si bien que les nouvelles dispositions pourront vraisemblablement entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2027.

Pour toute question ou suggestion concernant la révision de la Swiss GAAP RPC 16 « Engagements de prévoyance », veuillez contacter :

Dr Silvan Loser, membre du Comité d'experts / responsable de projet, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, Tél. : 058 249 25 52.

Projet « Guide sur la durabilité »

Lors de sa séance du 27 novembre 2024, la Commission d'experts a approuvé le guide sur le rapport de durabilité dans sa version 1.0. Les Swiss GAAP RPC ont étudié très attentivement la législation en matière de rapport de durabilité prévue en Suisse et pris connaissance du changement de cap de l'Union européenne. Le Conseil fédéral estime qu'un alignement sur les développements internationaux est essentiel et décidera de la suite à donner au printemps 2026. Indépendamment de ces développements, les Swiss GAAP RPC restent déterminées à soutenir les PME dans ce domaine, ce qu'elles feront à la fois par des exemples d'application pratiques et par une présentation plus conviviale du guide.

Pour toute question ou suggestion concernant le guide de durabilité, veuillez contacter :

Prof. Dr Reto Eberle, président du conseil de fondation / responsable de projet, Université de Zurich, chaire d'«Auditing and Internal Control », Plattenstrasse 14, 8032 Zurich, Tél. : 044 634 59 91.

Procédure de vérification Projet « Révision de la RPC 26 Présentation des comptes des institutions de prévoyance »

Ces derniers mois, diverses parties prenantes se sont adressées aux Swiss GAAP RPC pour faire savoir qu'elles souhaitaient la révision de la RPC 26 qui s'applique actuellement de manière contraignante à la présentation des comptes des institutions de prévoyance en Suisse. Dans une première étape, la Commission d'experts a décidé, conformément au règlement d'organisation, de mener une procédure de vérification interne dans le but de déterminer s'il y a un besoin d'adaptation. Elle prévoit de se prononcer sur une éventuelle révision lors de sa prochaine séance de décembre 2025.

Pour toute question ou suggestion concernant ce projet, veuillez contacter :
Prof. Dr Peter Leibfried, président de la Commission d'experts, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, Tél. : 071 224 76 30

Changements de personnes

Lors de sa première séance de l'année, la Commission d'experts a en outre communiqué certains changements au sein des instances RPC. Nicole Barandun a ainsi été élue au conseil de fondation au 1^{er} juillet 2025. En outre, Renate Fuchs-Ruef, Vincent Dousse et Daniel Bösiger ont quitté la Commission d'experts. Enfin, après avoir occupé les fonctions de Secrétaire technique durant de nombreuses années, Daniel Bättig a décidé de démissionner de ce poste. Tim Schlapbach lui succédera à dater du 31 mars 2025. A l'occasion de leur départ officiel, le président de la Commission d'experts, Peter Leibfried, les a vivement remerciés au nom de la RPC pour toutes ces années d'engagement en faveur de la présentation des comptes en Suisse.

Pour toute question complémentaire, veuillez-vous adresser à :
Prof. Dr Peter Leibfried, président de la Commission d'experts, Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes, Tigerbergstrasse 9, 9000 Saint-Gall, Tél. : 071 224 76 30

La Commission RPC (www.fer.ch/fr) est l'organe de présentation des comptes publics dont les recommandations pour le « Swiss Reporting Standard » et le « Standard pour les sociétés immobilières » sont reconnues par SIX Exchange Régulation et largement répandues dans les domaines relevant du droit privé et public. La présentation des comptes conformément aux Swiss GAAP RPC donne une image fidèle de la situation patrimoniale, de l'état des finances et du résultat (« True & Fair View », « Fair Présentation »).